

Assemblée Générale – 13 juin 2025

Association Mouzillonnaise de Badminton



Effectifs : 71 personnes



↗ Bilan financier

Crédits

- Cotisations 1 700 € (+ 75 €)
 - 45 par chèque
 - 22 par virement
 - 1 en espèces
 - 3 en cours

Débits

- Total 1 539,16 €
- Tournois & AG 1 189,40 €
(06/2024, 12/ 2024, 03/2025)
 - Repas 653,40 €
 - Salle 536,00 €
- Assurances 241,12 €
- Volants 67,96 €
- Frais bancaires 40,68 €

► Solde au 14 juin 2025

Total	6 483,62 €
▪ Livret	4 889,47 €
▪ Compte chèque	1 522,15 €
▪ Espèces	72,00 €

✓ Nouveaux statuts

- Corum 29 (40% de 71 inscrits)
- Votants 32
- Résultats
 - Oui 29 voix
 - Non 1 voix
 - Ne se prononce pas 2 voix
- Les nouveaux statuts sont adoptés

Nouveaux statuts

← Résultats

Changement de statuts de l'AMB
Fin du vote : dimanche 25 mai 2025 à 20h00
Électeurs inscrits : 71 (5 courriels sont en erreur)

Chers membres de l'AMB,
Les statuts de notre association (**Status AMB**) ont besoin d'être mises à jour
Nous vous proposons d'apporter les modifications suivantes (**Proposition de statuts AMB 2025**):
- Art. 3: adresse du siège social => mairie de Mouzillon
- Art. 5: nécessité d'une décharge de responsabilité en cas d'accident
- Art. 7: retrait de l'obligation d'un ou plusieurs vice-président
- Art. 10: réduction du quorum de 40% à 20% des membres

Participation : **41%** (29 votes exprimés) Événements » Partager

Résultats Traces des votes exprimés

Approuvez-vous cette proposition de modifications des statuts de l'AMB?
Proposition de statuts AMB 2025

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 28
Non : 0
Ne se prononce pas : 1

← Résultats

Changement de statuts de l'AMB
Fin du vote : dimanche 25 mai 2025 à 20h00
Électeurs inscrits : 6 (2 courriels sont en erreur)

Chers membres de l'AMB,
Les statuts de notre association (**Status AMB**) ont besoin d'être mises à jour
Nous vous proposons d'apporter les modifications suivantes (**Proposition de statuts AMB 2025**):
- Art. 3: adresse du siège social => mairie de Mouzillon
- Art. 5: nécessité d'une décharge de responsabilité en cas d'accident
- Art. 7: retrait de l'obligation d'un ou plusieurs vice-président
- Art. 10: réduction du quorum de 40% à 20% des membres

Participation : **50%** (3 votes exprimés) Événements » Partager

Résultats Traces des votes exprimés

Approuvez-vous cette proposition de modifications des statuts de l'AMB?
Proposition de statuts AMB 2025

Le « oui » et le « non » sont **ex aequo**.
Nombres de voix :
Oui : 1
Non : 1
Ne se prononce pas : 1

► Sites web

- <https://amb.sportsregions.fr/>

► Salles pour 2025 - 2026

Option #1

- 2 soirées complètes sur 3 terrains dans la Salle Eugène Guérin

Option #2

- 3 soirées complètes sur 2 terrains dans la Salle des Etoiles

Option #3

- 3 soirées complètes sur 2 terrains dans la Salle Eugène Guérin

Option #4

- Salle dans une autre commune...

► Bureau pour 2025-2026

- Personnes intéressées ?
- Reconduction ?

Actions pour 2025-2026

- Idées ?

Merci

